SAINT LUC MEDICAL

N° 6

SOMMAIRE

LYNDIOL 2,5

22 COMPRIMES

Le dernier progrès
en matière de contrôle
de l'ovulation

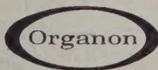
MONDIALEMENT ADOPTE

22 COMPRIMES

Garantie totale par la méthode

- la plus efficace
- la plus sûre
- la plus facile



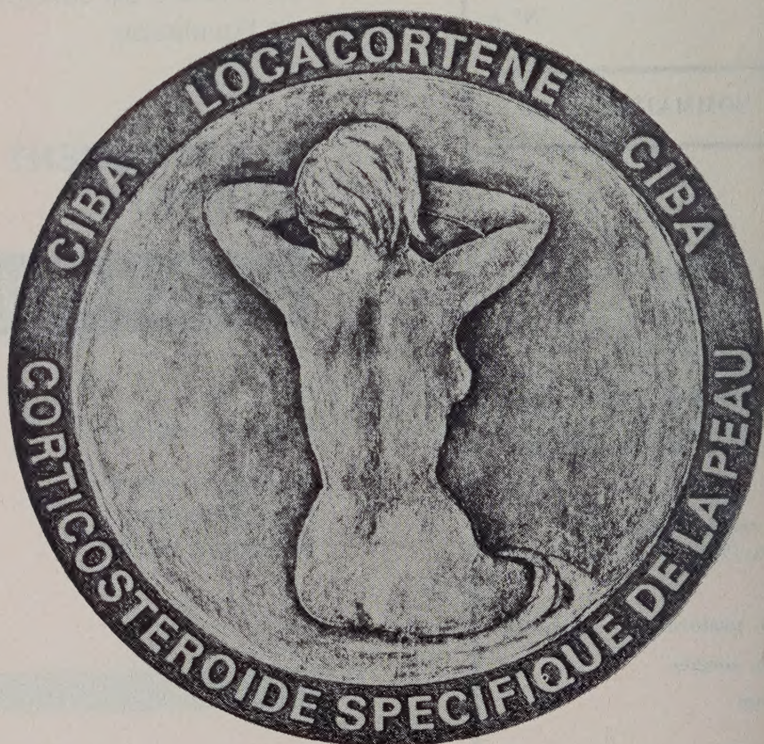


ORGANON BELGE S.A.
284, RUE ROYALE — BRUXELLES 3
TÉL. (02) 18.30.23 (5 L.)

Pour le

traitement des eczémas
Locacortène

Un corticostéroïde de bon aloi



A chaque cas la forme qui convient

Lotion :	flacon de 15
Crème :	tube de 15
Onguent :	tube de 15
Crème + néomycine :	tube de 15
Onguent + néomycine :	tube de 15

CIBA

L'insertion de l'Eglise dans le Monde

Note de la Rédaction

Le problème de l'insertion de l'Eglise dans le monde est un de ceux qui préoccupent beaucoup les intellectuels catholiques, depuis le Concile. Il présente un intérêt tout particulier pour notre pays, où les institutions chrétiennes ont atteint un développement considérable, notamment dans l'enseignement, l'hospitalisation et les organisations sociales. Dans plusieurs de ces secteurs, on sent poindre une inquiétude, une interrogation, au sujet de l'évolution ultérieure et de la nécessité éventuelle de certaines réformes de structure. Ainsi, l'étude du Chanoine WATTE sur les Institutions hospitalières, que nous avons publiées ici même (St Luc-Médical, n° 5 - 1965) ; le rapport du Chanoine VAN CRAENENBROECK, au Congrès de l'Alliance Nationale des Mutualités chrétiennes, intitulé : Pour ou contre une Mutualité Chrétienne ?

Pour éclairer nos lecteurs sur ce problème important et difficile, nous apportons ici trois documents de grand intérêt : un exposé de Jean DELFOSSE, rédacteur en chef de la « Revue Nouvelle », présenté à la Société d'Etudes Politiques et Sociales ; une note établie par cette Société, en collaboration avec le Centre belge de Pax Romana ; les conclusions du Congrès de Pax Romana tenu à Lyon en juillet 1966.

R. D. G.

1 le sens des institutions chrétiennes

par Jean DELFOSSE (1).

DEUX ATTITUDES

Il n'y a pas si longtemps, il était difficile de débattre des institutions chrétiennes sans que le débat ne prenne rapidement une allure passionnelle. A l'ardeur des tenants des institutions à défendre leur position correspondait l'agressivité des assaillants : les uns et les autres s'accusaient d'infidélité, de trahison de la Foi.

L'argumentation des premiers pourrait se résumer à cette mise en garde de Monseigneur GARRONE : « **De proche en proche, le procès de l'institution chrétienne pourrait bien devenir, à l'insu même de ceux qui le mènent, le procès de l'Eglise et, par delà, une méconnaissance de ce que la foi a de plus profond et de plus radical : la venue de Dieu dans la chair et l'avènement d'un nouvel état du monde appelé à devenir le corps du Christ.** » (Monseigneur GARRONE, **Documentation Catholique,** 1er mai 1966, p. 822) ; tandis que celle des seconds trouvait son expression la plus imagée dans celle du ghetto et sa critique la plus aiguë dans la confusion entre la foi et des intérêts temporels.

Depuis le Concile, il est permis de discuter de ce problème plus sereinement. C'est au sein même des institutions qu'on s'interroge. Cela ne signifie cependant pas qu'on ait exorcisé complètement tous les éléments affectifs qui jouent chaque fois qu'on touche aux institutions. Il faut bien se rendre compte que pour ceux qui ont engagé le meilleur d'eux-mêmes dans des institutions chrétiennes, il est difficile qu'ils ne se sentent pas personnellement touchés quand on semble douter de la légimité des institutions. De plus, nous sommes tellement habitués à vivre dans un système institutionnel, — dont nous percevons les avantages immédiats et qui nous donne cette impression sécurisante d'appartenir à un monde homogène, le monde catholique, — qu'il nous faut faire un sérieux effort d'imagination pour envisager des solutions différentes.

(1) Exposé fait à la Société d'Etudes Politiques et Sociales. Juin 1966.

La nouvelle vision que l'Eglise nous propose d'elle-même et du monde nous invite à reconsidérer le système traditionnel. C'est ainsi que l'a compris le Conseil de l'Apostolat des Laïcs qui a chargé une commission d'examiner le problème des institutions chrétiennes. Cette commission n'a pas encore terminé ses travaux, mais il a semblé aux organisateurs du débat de ce soir qu'il pourrait être utile d'exposer quelques-uns des thèmes de réflexion qui ont été abordés par cette commission.

Ce qu'il y a de meilleur dans les réflexions que je vous proposerai vient de l'équipe de travail, mais n'imputez pas à celle-ci ce qui pourrait être déplaisant dans cet exposé, qui sera forcément schématique : j'en prends la responsabilité.

JUSTIFICATION DES INSTITUTIONS CHRETIENNES.

Le premier problème qui se pose concernant les institutions chrétiennes est celui de leur justification.

Il est des **institutions qui sont directement liées à l'essence même de l'Eglise.** Celle-ci est une société visible : pour évangéliser les hommes, dispenser les Sacrements, rendre grâce à Dieu dans la prière, elle doit être organisée ; il lui faut des diocèses, des centres de catéchèse, des associations pieuses, etc... Toutes les institutions ecclésiales ne sont pas d'égale importance, leurs formes peuvent varier selon les temps et les lieux, mais personne ne peut contester le droit pour l'Eglise de les créer, sans contester l'Eglise elle-même. Où commencent les difficultés, c'est quand l'Eglise organise des **institutions qui poursuivent simultanément deux fins immédiates :** une fin proprement religieuse et une fin profane, ou quand elle patronne directement ou indirectement des institutions dont la fin immédiate est profane, comme la politique, l'économique, la vie professionnelle.

Ces institutions mixtes ou profanes seraient-elles, comme on l'a dit, un **résidu de chrétienté,** c'est-à-dire d'un régime où l'Eglise avait une emprise générale sur toutes les institutions temporelles ? Seraient-elles appelées à disparaître les unes après les autres, maintenat que l'Eglise a pris conscience que l'ère constantinienne était définitivement révolue ?

Pour répondre à cette question, il nous faut réfléchir aux fonctions que doit exercer l'Eglise pour être dans le monde ce signe de Salut que le Christ est venu apporter aux hommes.

Ces fonctions peuvent être ramenées à trois :

1°) **Former les chrétiens et les soutenir ;**

2°) **Etre un ferment de charité dans le monde ;**

3°) **Répandre la Bonne Nouvelle dans le monde.**

Il nous faut remarquer que les institutions chrétiennes ne sont que des **moyens** au service de cette triple fonction ; à ce titre, elles se trouvent marquées d'une **sérieuse note de relativité.** Elles dépendent donc directement des circonstances. C'est en fonction de certaines conjonctures culturelles, socio-économiques, politiques, qu'elles sont créées. Si l'ensemble des circonstances qui a provoqué leur création s'est modifié fondamentalement, elles peuvent perdre leur raison d'être. Elles doivent, ou bien s'adapter, ou bien disparaître.

Une institution chrétienne **ne peut continuer d'exister simplement par la force de l'habitude,** en vertu des services rendus dans le passé. Il lui faut **se justifier par la contribution qu'elle continue d'apporter dans le temps présent** à la triple fonction de l'Eglise : formation des chrétiens, témoignage de la charité, évangélisation. Et encore doit-elle justifier son existence et son action **dans la perspective globale de l'Eglise :** l'utilité d'une institution donnée ne peut s'apprécier en fonction du seul service qu'elle rend à ceux qui y recourent, mais en fonction du bien de l'ensemble. Il y a une hiérarchie à établir entre les utilités : c'est en fonction de cette hiérarchie que les moyens en hommes et en argent doivent être répartis dans l'Eglise.

FORMATION ET SOUTIEN DES CHRETIENS.

Les trois fonctions de l'Eglise dont nous avons parlé sont complémentaires. Il est difficile toutefois de les exercer simultanément d'une manière équilibrée. Tantôt l'accent est mis sur un des aspects au détriment de l'autre. Ainsi nous avons nettement l'impression que l'évangélisation a été quelque peu handicapée par l'attention que nous avons portée jusqu'à présent à la formation et au soutien. Et encore cette **formation** a-t-elle été surtout conçue dans un esprit paternaliste, comme une **préservation,** un encadrement, et **trop peu** comme une **préparation à un témoignage personnel.** Si on examinait l'origine historique de certaines de nos institutions, on verrait qu'elles ont été constituées dans une perspective de repli vis-à-vis d'une évolution de la société qui, à l'époque, paraissait menacer les valeurs chrétiennes. L'étude de leur origine historique pourra être féconde pour les institutions, car elle permettrait de voir si elles ont dépassé suffisamment cette position de départ.

Une autre question que l'on peut se poser concernant la valeur de la formation chrétienne et du soutien de la foi que veulent apporter les grandes institutions, c'est celle-ci : ne se trouvent-elles pas en face de tous les problèmes que connaissent les institutions trop vastes, et leur action apostolique ne se trouve-t-elle pas vouée à l'inefficacité parce qu'**est dépassé le seuil de dimension au delà duquel il devient presque impossible de faire vivre dans la conscience des adhérents les valeurs morales qui sont à la base de l'institution.**

Il semble, par exemple, que ce problème se pose aux mutualités : que peuvent encore percevoir des valeurs de solidarité, d'entraide, de charité, les membres de nos mutualités ?

FERMENT DE CHARITE DANS LE MONDE.

La seconde fonction de l'Eglise consiste, avons-nous dit, à être un ferment de charité dans le monde. Ici, le Concile nous ouvre des perspectives nouvelles. L'Eglise déclare vouloir s'ouvrir au monde, se mettre humblement à son service. Elle invite instamment les chrétiens à participer à la construction du monde. Dès lors, un des critères qui doit permettre à toute institution chrétienne de se justifier, c'est l'**efficacité de son action pour la construction du monde.**

Cette action peut se faire de deux manières : **soit par un apport original** — j'insiste sur le mot « original » — **soit par une aide spirituelle et doctrinale** que l'institution apporte **aux chrétiens engagés dans le travail commun.**

Il paraît évident que la promotion et la diffusion des valeurs chrétiennes ne peuvent être en tout domaine assurées par les seuls **témoignages individuels.** Il faut des actions organisées, des **témoignages collectifs ;** mais il y a lieu de se demander si, en vertu des habitudes acquises, nous ne sommes pas portés à privilégier d'une manière excessive le témoignage collectif.

Pour qu'il y ait témoignage, il faut deux choses : la **volonté de porter le témoignage** et, secondement, **que le témoignage rendu soit perçu.** Nous demandons-nous si le témoignage de nos institutions est perceptible, et par qui ? Peut-être nous contentons-nous trop vite de ce qu'en pensent les usagers, ceux qui appartiennet au milieu catholique ? Mais les autres, les non-croyants ? Nos institutions sont-elles à leurs yeux des manifestations de puissance ou des témoignages d'un amour désintéressé ? La valeur proprement religieuse de notre action collective peut-elle être perçue si celui qui est situé en dehors a l'impression, quand on lui offre ses services, qu'on veut conquérir un adhérent de plus ?

Nous avons réussi à faire reconnaître comme une marque de la démocratie en Belgique le pluralisme institutionnel, ce qui nous a permis de développer ce vaste réseau d'institutions qui prennent en charge les chrétiens de ce pays, **« de l'utérus à la tombe »,** pour reprendre une expression de Léon BLOY.

Cela a permis au catholicisme belge de garder sa cohérence et sa puissance à une période où l'anticléricalisme d'en face était animé par l'idée qu'il fallait libérer l'homme des croyances. Mais l'anticléricalisme militant se présente-t-il toujours aussi sûr de lui aujourd'hui ? Et d'autre part le monde dnas lequel nous vivons n'est-il pas

ouvert à tous les vents et quoi que nous fassions, notre système traditionnel, à supposer qu'on veuille le maintenir tel quel, est incapable de mettre ses bénéficiaires à l'abri des **courants d'opinion** qui traversent le monde. Pour s'en rendre compte, il suffit de voir la crise religieuse que connaissent les jeunes de nos collèges catholiques, sans parler des étudiants de notre Alma et dolorosa Mater de Louvain.

Bref, ne nous faut-il pas repenser notre pluralisme ?

Le principe du pluralisme est un principe essentiellement démocratique et nous serions des derniers à vouloir le combattre. Mais il faut trouver des modalités d'application variées. Le pluralisme institutionnel n'est qu'une de ses applications, la plus rigide, et qui a l'inconvénient majeur d'entretenir entre les institutions parallèles **un climat de concurrence, ce qui n'est guère favorable à l'apostolat** auprès de ceux qui appartiennent aux institutions non-chrétiennes.

On peut concevoir — et il en existe des exemples — plutôt que plusieurs institutions parallèles poursuivant un même objectif profane, une institution unique, mais qui soit établie sur une base pluraliste : il ne s'agit pas en l'occurrence de réduire les différences idéologiques à un dénominateur commun, mais de **veiller à ce que dans la poursuite en commun des objectifs de l'institution, chaque famille spirituelle puisse s'épanouir** (exemple : maison de jeunes).

Il faut remarquer que le pluralisme institutionnel étant fondé sur les droits de la personne, il devient **injustifiable là où par la dispersion des moyens qu'il suppose, il ne permet pas à la personne de bénéficier des services les plus efficaces dans le domaine considéré.** On peut se demander, par exemple, si le pluralisme des institutions syndicales ou mutuellistes est avantageux ou non pour la promotion ouvrière, pour l'efficacité de la sécurité sociale. Dans cette perspective, on peut regretter certains aspects du pacte scolaire : l'absence de rationalisation dans le développement de nos deux réseaux d'enseignement entraîne un gaspillage de fonds aux dépens d'un développement qualitatif de notre enseignement.

Ajoutons que le fait que les catholiques ont leur réseau d'enseignement contribue à renforcer cette idée chez les défenseurs de l'enseignement officiel, que ce dernier doit être **non** chrétien, ce qui conduit certains même à penser **anti**chrétien. Ce que nous disons au sujet de l'enseignement pourrait être dit d'autres domaines où les institutions chrétiennes se trouvent en concurrence avec des institutions non confessionnelles.

Cette constatation que des secteurs de la vie risquent d'être fermés aux valeurs chrétiennes parce que les chrétiens ont leur propre institution parallèle, nous amène à nous interroger sur la portée missionnaire de notre système institutionnel.

REPANDRE LA BONNE NOUVELLE.

Nous abordons ainsi la troisième fonction de l'Eglise : sa fonction évangélisatrice. Dans quelle mesure les institutions chrétiennes favorisent-elles ou non l'exercice de cette tâche : **« Allez et enseignez toutes les nations » ?** Le chrétien peut vouloir témoigner dans le monde, soit en s'engageant à titre individuel, soit en s'engageant dans des groupes chrétiens à l'intérieur d'organisations neutres, soit en s'engageant dans des organisations chrétiennes qui collaborent avec des organisations similaires non chrétiennes, soit enfin en s'engageant dans des organisations chrétiennes qui sont en concurrence avec les organisations non chrétiennes.

Les circonstances peuvent contraindre les chrétiens à se grouper pour défendre les valeurs chrétiennes. Mais il est évident que d'être obligés de s'organiser en groupe défensif ou offensif n'est pas l'idéal et qu'il faut tout faire pour que l'on puisse sortir d'un tel état de chose, qui bloque pratiquement les possibilités d'action missionnaire.

Le chrétien doit être aujourd'hui préoccupé d'**établir un dialogue avec tous les hommes.** On peut se demander si une institution qui exclut pratiquement ce dialogue est encore tolérable. C'est dans la voie du dialogue, nous semble-t-il, que doit s'orienter notre recherche : **un effort d'ouverture, de collaboration plutôt que de ségrégation.**

Il ne faut pas se faire d'illusions, c'est là un effort considérable, car la pente naturelle de toute institution est de se fermer sur elle-même. D'autre part, notre système institutionnel est si cohérent qu'il y a une interdépendance très étroite entre les différentes institutions. Vouloir changer une institution déterminée, c'est se heurter aux réactions de toutes les autres, si bien que les initiatives pilotes isolées sont vouées à l'échec. Il y a un problème d'ensemble à résoudre, et cela ne peut être l'effet que d'une lente transformation.

Un facteur qui pourrait influencer favorablement cette évolution serait la création de ce que l'on pourrait appeler des institutions chrétiennes orientées vers le dialogue entre chrétiens et non chrétiens. Une réflexion sur les institutions ne doit pas se limiter à l'examen des modèles existants. Il faut aussi envisager les lacunes éventuelles ; l'absence de certaines institutions d'un modèle inédit peut éventuellement être plus grave que la survivance d'institutions plus ou moins dépassées. Précisément, une des lacunes qui apparaît quand on regarde l'organisation de la société belge, c'est l'absence d'institutions charnières, où chrétiens et non-chrétiens peuvent se retrouver pour organiser la collaboration en vue d'objectifs auxquels tous sont intéressés.

Mais la collaboration, le dialogue, ça se prépare. Il faut donc également des lieux où les chrétiens réfléchissent entre eux aux actions qu'ils sont amenés à mener ailleurs avec les non-chrétiens. Il s'agit en l'occurrence d'une réflexion en profondeur sur les perspectives de la foi qui doivent inspirer leur engagement concret. Ce qui est tout autre chose qu'une tentative de définir à tout prix une attitude commune au nom d'une même vision de foi. Il nous semble que là, comme ailleurs, il faut respecter la liberté des enfants de Dieu.

CONCLUSION.

C'est sur cette idée de la liberté des enfants de Dieu que je voudrais terminer mon exposé. Je crois que dans le monde d'aujourd'hui, plus qu'auparavant, les chrétiens doivent prendre conscience qu'il y a une liberté des enfants de Dieu. Le prestige de l'Eglise ne repose pas sur la puissance de l'Etat du Vatican, ni sur la puissances des institutions mixtes ou profanes qui se recommandent d'elle. Son rayonnement dépend avant tout du sens de la responsabilité que les Chrétiens ont vis-à-vis d'elle et vis-à-vis du monde. C'est pourquoi **il y a un avenir encore pour les institutions chrétiennes dont l'objectif principal sera de former les chrétiens à prendre leurs responsabilités dans le monde, au service du monde.**

Jean DELFOSSE.

EN PLEIN CENTRE DE BRUXELLES

● EN PLEIN CENTRE DE BRUXELLES

2 formules pour se restaurer

« Sur le pouce »

au **Café-Taverne Métropole** (place de Brouckère)

Le menu classique ou la grande carte

au **Restaurant Métropole** (entrée par le Café ou par l'Hôtel Métropole)

2 Sens et mission des organisations sociales chrétiennes (1)

NOTES DE REFLEXION

1. Dans l'histoire sociale et politique de la Belgique, les organisations sociales d'inspiration chrétienne (syndicats, mutuelles, groupements d'agriculteurs, de commerçants, etc...) ont occupé une **place considérable.**

En premier lieu, ces groupements se sont efforcés d'aider leurs membres à réaliser plus chrétiennement leur vocation professionnelle, familiale et sociale. Ils ont influencé ensuite de façon décisive la physionomie de la société en suscitant, entre l'Etat et l'individu, la création, sur une base pluraliste, des cellules intermédiaires indispensables. Ils ont enfin marqué de leur empreinte l'orientation de la politique sociale (sécurité sociale, logement, organisation professionnelle, etc...).

2. La façon dont les catholiques se sont organisés **dans le passé** n'a pas dépendu seulement de leur propre attitude en tant que croyants mais a été **influencée par le comportement des autres groupes sociaux.** Ainsi, par exemple, le mouvement syndical chrétien s'appelait à l'origine « syndicat anti-socialiste ». L'attitude anti-cléricale militante du syndicalisme socialiste n'était évidemment pas étrangère à cette évolution. On ne peut pas dire que cette attitude ait entièrement disparu de nos jours ; elle tend cependant à s'estomper de plus en plus.

D'ailleurs certaines organisations, même si elles groupent en fait une majorité de catholiques, n'ont pas pour objet principal de réunir les catholiques de tel ou tel milieu. Dans l'appréciation des activités des organisations, il faudrait donc faire des distinctions suivant les objectifs poursuivis par chacune d'elles, les unes mettant l'accent davantage sur l'action éducative, les autres davantage sur l'action économico-sociale.

Quelle que soit la solution retenue, il est certain que le développement de ces organisations sociales-chrétiennes a été, dans une large mesure, le **reflet de l'existence du parti catholique** de même que ce parti est apparu longtemps comme la « superstructure », sur le plan politique, des œuvres, mouvements et organisations chrétiennes.

(1) Notes établies par la Société d'Etudes Politiques et Sociales de Louvain, en collaboration avec le centre belge de Pax Romana.

3. La manière dont les catholiques belges se sont organisés sur le plan de l'action sociale est au surplus assez **variable de secteur à secteur.**
Les travailleurs sont groupés dans deux grandes organisations, l'une chrétienne, l'autre socialiste qui ensemble réunissent près des deux tiers des salariés. Les industriels se retrouvent pour l'action professionnelle dans une seule organisation « neutre ». On rencontre aussi d'importantes organisations chrétiennes dans le secteur agricole, classes moyennes (en pays flamand) ; par contre, la formule de l'organisation neutre a fini par prévaloir pour l'action sociale familiale, (ce qui n'exclut pas l'existence d'organisations féminines ou masculines confessionnelles très actives dans les secteurs de l'action culturelle et éducative), l'organisation des classes moyennes francophones et plus récemment l'action syndicale des médecins.

4. Les dirigeants des grandes organisations sociales d'inspiration chrétienne sont conscients du **danger d'un certain repliement sur soi-même** qui naît du fait que pratiquement du jeune âge jusqu'à la vieillesse, les membres peuvent se trouver « embrigadés » dans un même réseau.
Aussi procèdent-elles à un effort d'adaptation et de « resourcement » qui leur permet de mieux se situer dans le monde d'aujourd'hui. C'est ainsi que ces organisations s'ouvrent de plus en plus à des personnes qui ne partagent pas les croyances religieuses de la majorité de leurs membres mais en respectant l'inspiration de base.

5. Il est évident que les séparations, voire **les oppositions entre groupes d'inspiration idéologique différente tendent à s'atténuer progressivement.** Sur le plan de l'action syndicale, par exemple, les deux grandes organisations confrontent de plus en plus fréquemment leurs programmes et procèdent à des actions communes.
La majorité des catholiques belges reste **cependant très sensible à la nécessité du maintien d'organisations spécifiquement chrétiennes dans des secteurs d'activités** tels que celui de l'éducation, des soins de santé, de l'aide familiale, de l'hospitalisation **où les conceptions philosophiques et religieuses jouent un rôle important.**

6. Au surplus, la mission des organisations sociales d'inspiration chrétienne ne se pose pas seulement des questions de principes mais doit s'apprécier aussi **en fonction de l'efficacité concrète de leur action** dans des circonstances déterminées.

On ne peut nier l'importance des réalisations à mettre à l'actif de ces groupements tant sur le plan individuel (par exemple la formation et le dévouement des membres) qu'au niveau des « structures » de la vie sociale. Si d'ailleurs certains d'entre eux ont pu se développer fortement ces dernières années, ils le doivent à l'efficacité de leurs initiatives.

7. **Ceci ne signifie évidemment pas qu'il faille chercher dans cette voie la solution idéale à tous les problèmes sous tous les continents.** La formule belge des grandes organisations sociales chrétiennes s'explique et se justifie dans un contexte déterminé. Personne ne songe à imposer cette solution dans tous les secteurs nouveaux de l'action sociale ou culturelle. Le secteur des loisirs, des maisons de jeunes, etc... s'organise de plus en plus sur une base pluraliste où catholiques et non catholiques sont amenés à collaborer.

On ne songe pas pour autant à préconiser cette formule comme une panacée dans les pays en voie de développement où la création d'institutions sociales et éducatives découlera sans doute le plus fréquemment des décisions de l'Etat et des pouvoirs publics, sans connaître au préalable, comme ce fut le cas dans les pays industriels de l'Occident, une croissance progressive issue d'initiatives privées les plus diverses.

8. Quoi qu'il en soit, il est unanimement admis que les catholiques, à titre individuel ou comme membre de groupe, doivent susciter **dans tous les secteurs où cela est possible, des dialogues avec des non-croyants.** Qui plus est, il est nécessaire qu'au-delà des divisions philosophiques, les uns et les autres participent à la construction du monde spécialement dans les secteurs nouveaux de l'action sociale et dans les pays neufs.
Un tel dialogue n'implique nullement un renoncement à « être soi-même » ou à s'affirmer comme tel.

9. La promotion de ces tâches de dialogue et cette nécessité de l'enagement sont **plus particulièrement impérieuses pour les intellectuels catholiques.** Ceux-ci doivent plus que tous autres envisager les collaborations indispensables à des actions temporeles d'inspiration nouvelle et rechercher des modèles d'organisation de la société, complémentaires de ceux qui existent actuellement. Il ne faudrait pas que leur appartenance à des groupes traditionnels soit un obstacle à devenir de plus en plus le **« sel de la terre ».**

10. Finalement la participation des intellectuels à l'intégration du Christianisme dans le monde dont tous les chrétiens restent responsables ne se mesure pas selon une dimension syndicale ou professionnelle. Pour résoudre les problèmes contemporains dans une ligne chrétienne, **l'effort de réflexion et d'information indispensable postule que le travail des intellectuels aboutisse à des vues communes.**

Dès lors, il est souhaitable que des centres consacrés à cette réflexion et à cette information réunissent les intellectuels catholiques.

SOCIETE D'ETUDES POLITIQUES ET SOCIALE
DE LOUVAIN.

3 Liberté et responsabilités des chrétiens dans l'Eglise post-conciliaire

CONCLUSIONS DU CONGRES DE PAX ROMANA

Le Mouvement International des Intellectuels et des Etudiants Catholiques s'est réuni à Lyon du 22 au 28 juillet 1966. Ce Congrès Mondial, le premier depuis la clôture du Concile Vatican II, a pris pour thème de réflexion « **La liberté et les responsabilités des chrétiens dans l'Eglise post-conciliaire** ».

Par la voix du Concile l'Eglise, dont la mission essentielle est l'annonce à tous les hommes de l'Evangile du salut, invite résolument les chrétiens au courage et à l'effort d'imagination requis par le style nouveau de ses rapports avec le monde.

Ce n'est plus en effet seulement comme deux pouvoirs distincts qu'Eglise et monde se regardent. **Ce n'est plus par mode d'autorité** que l'Eglise veut s'adresser au monde, **mais par mode de service** et pour une influence qui s'exerce à travers la médiation des personnes et des consciences, dans le respect du pluralisme et l'estime de la liberté.

Ainsi l'Eglise accepte-t-elle pleinement le monde moderne sans sous-estimer la gravité des questions qu'il pose à la conscience chrétienne. Son désir est de mettre au service des hommes, dans les aspirations, le désarroi et les contradictions qui marquent leur recherche, son expérience de l'humain et les ressources divines de la vérité et de l'amour, dans la reconnaissance de ses propres limites.

Les points suivants ont particulièrement retenu l'attention du Congrès :

1. **An plan temporel,** qui englobe tout l'effort humain de construction du monde, **les laïcs ont pour mission d'incarner** en vue de l'action **l'absolu de l'Evangile,** objet premier de la prédication de l'Eglise. Dans cette tâche de médiation vivante entre les vérités éternelles et les situations historiques concrètes, **leur fidélité ne sera authentique que si elle est créatrice et accueillante aux pluralismes nécessaires.** A cette condition seulement les chrétiens auront le droit de contester le monde dans la mesure où il est tenté de se fermer sur lui-même en refusant de reconnaître et ses limites et sa fragilité. A son tour, le monde conteste en permanence la façon dont le plus souvent les chrétiens entendent et vivent l'Evangile.

2. **A condition que soit sauvegardé l'enracinement fécond dans la foi de l'Eglise, la liberté du chrétien dans le monde est totale.** Encore faut-il que chaque jour celui-ci la découvre, l'invente même et l'exerce. Trop longtemps en effet, les chrétiens ont négligé, par paresse de cœur ou d'esprit, de prendre les initiatives que l'autorité ne leur disputait pas.

Les intellectuels jouissent d'une réelle autonomie dans la recherche de la vérité et en principe, **la lumière de la foi ne saurait être d'aucune manière un frein ;** elle sera plutôt stimulante et inspiratrice. La liberté du savant est particulièrement évidente dans le domaine de la recherche scientifique. On ne doit cependant pas nier d'une part le poids représenté par les inévitables options philosophiques du chercheur, qu'elles soient conscientes ou non, et d'autre part l'existence d'une certaine pusillanimité due à la méconnaissance d'un fait essentiel : à savoir que **l'enseignement magistériel lui-même est conditionné,** soit dans sa formulation toujours susceptible d'amélioration, soit, s'il s'agit de directives morales ou sociales, dans son contenu, **par les progrès tâtonnants des connaissances humaines,** qu'il s'agisse de l'homme lui-même ou des déterminations causées par sa situation dans le monde, dans la société et dans l'histoire.

En ce qui concerne les **limites que le savant rencontre dans les méthodes elles-mêmes de la recherche,** il semble qu'on ne puisse les assigner que **là où la dignité de la personne est mise en cause,** étant bien entendu que, jusqu'à la fin des temps, il faudra avancer dans la découverte de ce que signifie et requiert concrètement la dignité de la personne. L'impossibilité où nous sommes de définir une fois pour toutes ces limites est un appel à la conscience individuelle de chaque chrétien et par conséquent à une méditation d'autant plus assidue de l'Evangile que les courants de la civilisation scientifique et technique remettent plus fondamentalement en question l'homme lui-même et sa destinée.

3. C'est en vertu de l'exigence interne de la foi et de la charité apostolique comme aussi du nouveau style de présence au monde que **l'Eglise demande aujourd'hui à ses fils avec insistance l'esprit de coopération et de dialogue.**

La collaboration entre chrétiens et non-chrétiens, quoiqu'elle soit un fait d'expérience quotidienne, mérite réflexion. En tant qu'elle vise le service des valeurs humaines, comme la justice ou la dignité de l'homme, elle n'est pas seulement souhaitable mais requise. Elle doit alors s'exercer d'une manière désintéressée. Elle ne saurait être un moyen de conversion mais un **service.** Elle demande **compétence,** car la bonne volonté ne suffit pas. Elle demande aussi **lucidité** si elle se veut efficace. Ses limites ne sont pas définies à priori. **Le chrétien s'engage jusqu'au moment où sa fidélité à l'Evangile l'oblige à dire non.**

4. Quant au dialogue avec les chrétiens non catholiques, ou avec les incroyants de toutes tendances, il est **affaire non pas seulement de spécialistes mais de toute la communauté ecclésiale,** encore que, selon les niveaux où il se situe il requiert de ceux qui le mènent une **préparation particulière.**

En revanche, le chrétien ne peut oublier dans la rencontre avec l'autre son appartenance à la communauté au sein de laquelle il a reçu la foi et qui continue à nourrir celle-ci par les sacrements de la foi et la méditation de la parole de Dieu.

Que cet effort de dialogue comporte **des risques,** surtout lorsqu'il est appelé à se diffuser dans la masse, il serait dangereux de le méconnaître. Mais la difficulté même doit être considérée comme une exigence de purification et d'approfondissement de notre propre foi en même temps qu'une exigence d'intelligence et de compréhension de l'autre.

Tout dialogue vrai implique une réciprocité dont on découvre à l'expérience la richesse. Plus la foi est vivante, et plus elle oblige à aimer, comme le Christ aime, celui avec qui on dialogue, pour l'aider à remettre en question ses propres certitudes ou ses options. Ne se contentant pas de dénoncer l'erreur, elle sait **reconnaître avec joie les valeurs positives** qui, plus souvent qu'on ne le pense, sont pour lui le nom du Dieu encore inconnu. En revanche la croyance ou l'incroyance d'autrui aidera le chrétien à renoncer aux fausses sécurités, aux systèmes simplificateurs sur lesquels il s'appuie trop souvent et lui fera comprendre que **la foi n'est vraie que si elle est vécue comme un appel permanent à la conversion et au renouvellement.**

Dans ce dialogue, le croyant découvre que la ligne de partage entre la croyance et l'incroyance ne sépare pas seulement deux catégories d'hommes, mais passe aussi par son propre cœur. De ce fait il perçoit mieux que la foi est un don de Dieu.

5. Parmi les types divers d'incroyance figure notamment **le marxisme.** Bien que celui-ce se présente comme un système global d'application du monde, il faut reconnaître l'extrême diversité des situations où il s'insère et, par conséquent, des conditions du dialogue. Pour que celui-ci ne soit pas vain ou illusoire, il importe **que les chrétiens aient une connaissance sérieuse** non seulement des aspects théoriques du marxisme, mais aussi des comportements qui en découlent comme des contextes économiques, politiques et sociaux dans lesquels il se manifeste. Le sentiment d'infériorité souvent ressenti par les chrétiens dans cette confrontation serait plus aisément surmonté s'ils apportaient plus d'audace et de souci d'efficacité en face d'injustices qu'ils condamnent avec autant de vigueur.

6. Parmi les responsabilités des intellectuels chrétiens, l'une des plus neuves concerne sans doute **la culture de masse.** Or ils y sont mal préparés. Cela est regrettable, car ils risquent d'être inadaptés à un monde où cette forme de culture **est en train de façonner une mentalité nouvelle.** En conséquence, la portée apostolique de leurs efforts peut en être sérieusement compromise. Il leur reviendrait pourtant plus qu'à d'autres d'**élaborer un langage susceptible d'être entendu par les hommes de notre temps.** Sans ce langage, l'Evangile destiné à tous ne pourra être reçu par tous.

7. Les intellectuels et les étudiants catholiques ne pourront assumer leurs responsabilités sans une **spiritualité adaptée à leurs tâches.** Celle-ci sera faite de calme et de recueillement, indispensables au recul nécessaire pour jeter un regard lucide sur la réalité moderne. Loin d'être une évasion, cette attitude est la condition d'un engagement efficace. D'autre part, parce que par vocation ils sont consacrés à la contemplation et à la recherche du vrai, ils ne seront vraiment accueillants à la Vérité divine que s'ils acceptent de se laisser dépayser par elle. Alors seulement ils auront le courage intellectuel de ne pas confondre des engouements superficiels, des modes passagères ou encore certaines nouveautés apparemment séduisantes, avec la permanente actualité de l'Evangile, fondement et ferment de leur espérance.

PAX ROMANA.

La relation pastorale individuelle

1 Reflets du Congrès de l'Association Catholique Internationale des Etudes Médico-Psychologiques

par Madame Liliane J. ADAM,

assistante psychiatrique
psychothérapeute

Ce IVme Congrès, tenu à l'Université de Louvain du 28 août au 1er septembre 1966, avait pour thème : « **La Relation Pastorale Individuelle** ». Un rapport en 4 parties, distribué aux participants des mois avant le début du Congrès, a permis des discussions de groupes d'après un texte qui avait nécessité pratiquement deux ans de travail en collaboration, entre théologiens, psychanalystes, psychiatres et psychologues. Ce travail n'a pu aboutir que grâce à l'accueil et aux efforts de coordination inlassables du Président, le docteur Charles DURAND.

Dès la séance d'ouverture, les congressistes sont nombreux. On atteint le chiffre inattendu de 250, venus des pays anglo-saxons, d'Espagne, d'Italie, du Brésil, de France, de Belgique, etc... Prêtres, psychiatres, psychanalystes, psychothérapeutes, psychologues forment l'essentiel des participants. L'allocution du Recteur Magnifique de l'Université est cordiale et le Président ouvre le Congrès en exprimant son souci qu'un travail actif et fructueux soit accompli, pour sonder à la fois sous l'aspect spirituel et sous l'aspect psychologique, le thème difficile de la relation pastorale.

Le premier jour est consacré à 2 exposés, américain et canadien, sur « **la relation pastorale avec les groupes organisés** » et « **la relation pastorale avec les groupes d'adolescents antisociaux** ». Ces exposés sont ensuite discutés en groupes libres. Rien n'est encore structuré :

un certain mécontentement s'extériorise dans les conversations de couloirs ; manifestement, les participants attendent autre chose sans toujours réaliser que cet autre chose, c'est eux qui en donneront la mesure.

A partir du deuxième jour, 6 groupes d'échanges sont formés (5 d'expression française et 1 d'expression anglaise). Ils se composent chacun d'une quarantaine de participants et ce nombre élevé sera un sérieux handicap. Chaque groupe est coordonné par un président, et des rapporteurs sont chargés de donner en séance plénière le reflet des discussions de chaque groupe.

Successivement, les 4 parties du rapport sont discutées :

1. Description de la relation pastorale individuelle.

2. L'impact de la psychanalyse sur la relation pastorale.

3. Position du pasteur et théorie psychanalytique.

4. Le dialogue pastoral au regard de la psychologie religieuse et de la psychanalyse.

Cependant, certains groupes n'aborderont que l'une ou l'autre des questions suggérées par le texte, alors que d'autres seront plus systématiques.

Très vite le climat change. Au fur et à mesure que les échanges se multiplient, l'engagement personnel devient plus réel. Mais on sent des défenses qui se traduisent par une tendance à rester ou à revenir, sitôt qu'on s'en écarte, vers la théorie et le globalisme. D'une façon très parallèle, les groupes progressent et l'aboutissement de cette mise en commun des idées et du vécu de chacun est peut-être une attitude de remise en question du plus superficiel au plus profond... C'est à peu près toujours le même noyau qui prend la parole (environ un quart). Chez certains, l'on perçoit un malaise qu'il ne faut pas sous-estimer étant donnés les différents degrés d'évolution personnelle des uns et des autres.

On peut pourtant dire que même si les échanges paraissent à certains moments décevants, ils répondent toutefois à l'attente d'un grand nombre, à ce besoin de communication, et le Président le sent tellement bien qu'il ajoute une réunion de groupe au détriment d'une séance plénière. Ces séances permettent au Congrès de conserver son unité bien que les synthèses des rapporteurs représentent un travail extrêmement ardu. Il s'agit, en effet, de condenser en 10 minutes des discussions souvent d'une heure et demie.

Mon souhait, en écrivant ces lignes, est que ceux qui les liront y trouvent non pas une description mais un reflet authentique. C'est pourquoi je voudrais ajouter certains moments, certaines phrases, certains discours qui m'ont touchée, très subjectivement bien sûr.

Je parlerai tout d'abord du Cardinal SUENENS qui, venu assister à certains de nos travaux, nous fit un appel combien vibrant « **à nous spécialistes, pour que nous lui dessinions la progressivité à suivre dans le devenir du prêtre, que nous l'aidions à pastoraliser le séminaire, à apprendre au prêtre le dialogue, le désencombrement de soi afin d'accueillir l'autre, de lui offrir une approche** »... « **Actuellement** », nous a-t-il dit « **on est six ans séminariste et soudain on se réveille prêtre**... **et combien seul.** »... « **Or le prêtre doit apprendre à être ce qu'il doit rester**... **un Chef d'Entreprise !** ».

C'est dans ce sens que le Cardinal nous a fait une requête pour le thème d'un prochain Congrès : celui de la formation psychologique des religieux.

Je retiendrai encore quelques remarques faites au gré des échanges et notamment celles-ci : « **La psychanalyse, et tout ce qu'elle remet en question, doit passer par la croix parallèlement au Christ qui pour s'accomplir dut passer par la croix.** »...

« **La loi que le fils doit apprendre, c'est la loi de la limitation de son désir et c'est là que se trouve l'accès à la connaissance, à la symbolique familiale ; le désir du Père limite le désir du Fils, mais c'est à partir de cette limite que le fils sait ce qu'il est.** »...

« **C'est par le Christ qu'on en vient à Dieu et non l'inverse.** »...

« **La notion du manque est spécifiquement humaine dans la mesure où justement elle implique une relation à l'autre.** »

Et enfin : « **toute intervention même implicite du pasteur, implique une participation plus ou moins castratrice, et il est essentiel d'en prendre conscience.** »

Parmi les discours de clôture, les conclusions du docteur SCHOTTE qui fait une synthèse quasi surhumaine de tous les exposés des rapporteurs, sont d'une telle richesse, que j'en donne en annexe l'expression la plus intégrale possible.

Le docteur NODET nous parle du malaise qu'il a cru percevoir en interrogeant quelques grands ténors et le menu peuple. « **D'une part** » dit-il, « **les analystes manient une science neuve et discutent**

souvent par approximation plutôt que de s'occuper de mieux ajuster leur doctrine à une nouvelle mutation sociologique. D'autre part les pasteurs ressentent un certain malaise pour aborder la pastorale 1966. Parvenir à dépasser ce malaise est nécessaire pour arriver à une expérience structurante et féconde. »

Le docteur DARMSTADTER se demande lui « **dans quelle mesure nous n'avons pas tous été pendant ce Congrès, pasteurs les uns pour les autres ; dans quelle mesure nous n'avons pas essayé de dégager ensemble l'image que nous nous formions les uns des autres et surtout de Dieu. »**

Le Pasteur O'BRIEN de son côté dit : « **si nous voulons représenter l'Eglise dans le monde moderne, nous devons représenter toutes les églises et tous les concepts. »**

Enfin, dans son discours de clôture, le président insiste sur le fait **« qu'il était temps pour les artisans que nous sommes d'entendre la demande du Cardinal qui nous a situés en tant que fonction. »**... **« La réponse »** ajoute-t-il, **« nous donnera la vie ».**

Je ne sais si ce rapide survol du Congrès répond à la demande qui m'avait été faite. Quoi qu'il en soit, j'espère être arrivée à faire passer dans ces pages un peu de la richesse que nous avons brassée parfois sans nous en rendre compte, au cours de ces journées.

Liliane J. ADAM.

2 Conclusions du Congrès

par le Docteur SCHOTTE.

Une conception radicale est que **l'impact de la psychanalyse a quelque chose de totalisant tout comme la visée de l'Eglise.** Il faut arriver à refuser toutes les bipartitions quand il s'agit de confronter psychanalyse et relation pastorale ; dès lors la position est plus difficile mais aussi plus fructueuse.

A travers les présupposés que chacun amène, il faut que le dialogue s'introduise au-delà des questions que « je puis poser et que l'autre pose ». Il surgit alors une espèce d'entité tierce qui se crée peu à peu.

Le départ des échanges de groupes a été dominé par la spécificité de la relation pastorale ; progressivement, le problème a été de mieux en mieux cerné. On a dégagé l'idée que **le prêtre n'est pas seulement pasteur et pas l'unique pasteur. Distinction encore entre la relation pastorale et la relation psychanalytique,** distinctes pour certains et unifiées conjointement pour d'autres.

De là, on en est arrivé à l'examen du **rôle de médiateur du prêtre dans différents sens régressifs et progressifs.** Depuis le début, on sent une remise en question radicale. On parle de la notion de l'image du prêtre par lui-même et de celle que les fidèles se font de lui. Cette image est complètement remise en question par des attitudes qui sont en train de se déplacer d'une image ancienne vers peut-être une image nouvelle. Anciennement le prêtre était soucieux d'un résultat de son action. Actuellement un autre rôle est possible qui ne rechercherait pas une telle efficacité. Un autre aspect est celui de la solitude du prêtre, de son isolement.

Chacun est à la recherche d'un solide, or ce solide est en train de nous échapper.

On peut ensuite grouper une série d'autres questions d'où surgit la question de l'**impact de la psychanalyse avec cette méditation sur la fonction du prêtre.** La relation du prêtre est-elle donc duale ou triduale ? Dès lors, dans quelle mesure la psychanalyse peut-elle éclairer la relation pastorale, aider à distinguer entre croyance, incroyance et l'axe de la Foi ? Il est évident que le conflit de la croyance avec l'incroyance relance la question même de l'athéisme, donc de la Foi.

Un autre thème évoqué fut celui de **l'ascèse psychologique du prêtre,** problème qui rejoindrait celui de la formation des prêtres comme en parlait le Cardinal SUENENS.

Citons encore quelques aspects relancés vers chacun et qui sont autant de questions restées ouvertes, soit « **le retour de chacun à ses propres présupposés constitue déjà un ferment indiscutable** » ;... « **l'ambiguité du religieux** » ;... « **le Nouveau par rapport à l'Ancien Testament** » ;... « **la problématique du père, du fils, des frères, de l'enfant, à la fois positive et négative (immaturité de l'enfant mais aussi « être comme des enfants »...).** »

Il y aurait pour chacun à relancer le problème de la compréhension à travers l'attitude de certains thérapeutes qui préconisent une certaine non-compréhension, une certaine forme de compréhension étant elle aussi négative.

Il y a un certain moment où la question adressée par l'analyste au pasteur fait retour en partant du pasteur, ce qui montre la dynamique profonde de tout dialogue. Mais l'éclatement est constitutif et créatif en tout un chacun et, à ce propos, je vous citerai les dernières lignes de C. MILOSZ dans son admirable roman « La prise du pouvoir ». Après y avoir constaté que « **nul, au fond, ne peut prétendre savoir quels sont les actes qui se rejoignent et se soutiennent mutuellement, et lesquels vont sombrer dans le ridicule, l'oubli** », l'auteur vous y invite à « **revenir à la seule règle qui importe : se garder libre de tristesse et d'indifférence** ».

Docteur SCHOTTE.

DANS TOUTES LES AFFECTIONS
DE LA BOUCHE ET DE LA GORGE

POUVOIR
BACTERICIDE

7 FOIS PLUS RAPIDE
QUE LA PÉNICILLINE

DRAGÉES
Septopénécit

* A BASE DE
TYROTHRICINE
CHLORATE DE SOUDE
ET MAGNÉSIUM
ACONIT AMYLOCAÏNE
SOUFRE COLLOÏDAL
BORAX

ECHANTILLON
SUR DEMANDE

Concessionnaire: LABO. COLIN S. A. Blegny-Trembleur

KANEURON

Association de la caféine au phényléthylmalonylurée passiflore et craetegus
REGULATEUR DU SYSTEME NERVEUX
(Déséquilibre sympathique)
Stabilisateur prototype de la dose filée
Seule la solution autorise la dose optima
Posologie progressive, dégressive
Recommandable chez l'enfant par ses doses fractionnées
Adultes : 12 à 24 gouttes — Enfants : 6 à 12 gouttes — Nourrissons : 1 à 6 gouttes — Trois fois par jour dans un peu d'eau ou de tisane sucrée

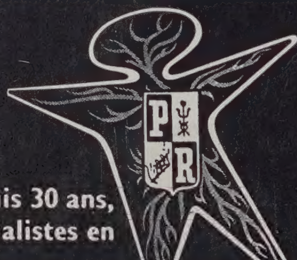
Concess. général pour la Belgique : Etabl. SCARCEZ s.a., Herseaux

UN SIMPLE CALCUL, compte tenu du coût de VOTRE main d'œuvre = salaires, charges, congés, absences et retards, incapacités, pertes, montre que NOTRE proposition pour

+ COMPRESSES ET TAMPONS PREPARES +

de l'usine internationale PAUL HARTMANN AG. HEIDENHEIM, Allemagne, est **EXTREMEMENT AVANTAGEUSE**

Ets. AVEXIM, 106-108, av. Albert, BRUXELLES 6 — Tél. : 02/43.79.30
Ecrivez-nous, ou parlez-en à notre délégué à sa première visite



ÉTABLISSEMENTS
PAUL RIMÉ
S.P.R.L
218, chaussée de Charleroi, Bruxelles 6
Téléphones : 02 / 37 45 49 / 37 84 19

Depuis 30 ans,
spécialistes en
appareils de physiothérapie, kinésithérapie, hydrothérapie,